

## **Rentrée de septembre 2009 :**

### **Le plan Réussite en Licence de sciences éco se fait remarquer**

***Depuis sa mise en place en janvier 2008, le plan « Réussite en Licence » a permis de renforcer le dispositif mis en place à la faculté de sciences économiques pour accueillir les étudiants qui y débutent une Licence en économie. Cours de mise à niveau, travaux dirigés de soutien, entretiens individuels avec un enseignant référent font partie des mesures opérationnelles depuis la rentrée de septembre 2008. Cette année le dispositif s'est enrichi d'une expérimentation visant à évaluer le programme de soutien en mathématiques. Cette expérimentation a reçu le soutien du Haut commissariat à la Jeunesse.***

Même s'il n'est pas nécessaire d'être mathématicien pour bien réussir ses études en économie, une bonne maîtrise des outils mathématiques de base est nécessaire à une bonne compréhension de la modélisation en économie. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la faculté de sciences économiques propose aux étudiants de première année de licence un programme de remise à niveau en mathématiques en début d'année universitaire.

La mise en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'un plan doté de moyens spécifiques pour améliorer la réussite des étudiants en licence permet d'envisager un développement de ce type de programme et son extension éventuelle à d'autres disciplines. Mais avant de se lancer dans une telle mise en œuvre sur une plus grande échelle, il était indispensable d'évaluer l'efficacité de ce type de programme de soutien. Une expérimentation a été proposée à cet effet par Liliane Bonnal, Professeur à la faculté de sciences économiques à Poitiers et responsable de la Licence d'économie.

Cette proposition a été intégrée par l'Université de Poitiers dans sa réponse à l'appel à projets lancé par le Haut commissaire à la Jeunesse au titre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Le projet, intitulé « Réussite en L1 et mathématiques », a été retenu au sein d'un programme « Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté » par le jury, composé de personnalités qualifiées, d'acteurs de terrain et d'universitaires spécialisés dans l'évaluation des politiques publiques. Il a même fait partie des quelques projets ayant reçu une mention spéciale pour avoir été particulièrement remarqués par le jury en raison de la qualité de leur réponse.

L'expérimentation a été conduite à la rentrée de septembre 2009 pour évaluer l'efficacité d'un programme de soutien de douze heures en mathématiques dispensé à tous les étudiants inscrits en première année de Licence d'économie. La question centrale de l'expérimentation est de savoir si ce soutien suffit à consolider les connaissances en mathématiques des étudiants.

Pour y répondre, le principe adopté est de comparer le niveau des étudiants en mathématiques avant et après avoir suivi les heures de soutien. Mais une simple comparaison de résultats ne suffit pas pour tirer des conclusions fiables si d'autres facteurs, non contrôlés pendant l'expérimentation, peuvent aussi expliquer les

éventuelles différences observées. C'est pourquoi un protocole spécifique a été élaboré pour pouvoir disposer d'observations sur un groupe témoin sans pour autant priver aucun étudiant de l'accès au programme de soutien.

Les résultats de l'expérimentation vont faire l'objet d'une analyse statistique détaillée pour mettre en évidence le rôle des divers facteurs pouvant affecter les résultats et en tirer des conclusions quant à l'efficacité du soutien pour l'ensemble des étudiants ou pour certains d'entre eux. Ces conclusions devront ensuite servir à redéfinir les modalités du programme de soutien qui pourra être proposé aux futurs étudiants l'an prochain.

L'expérimentation « Réussite en L1 et mathématiques » doit ainsi permettre d'améliorer le dispositif mis en place pour aider à l'intégration et à la réussite des étudiants en première année de Licence. Grâce à ce dispositif, chaque étudiant se voit attribuer un enseignant référent qu'il est invité à rencontrer à trois reprises au cours de sa première année universitaire : dans le mois qui suit la rentrée, puis en milieu de premier semestre et au début du second semestre. Au cours de ces rencontres individuelles, l'étudiant et son enseignant référent peuvent faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées et sur le projet personnel et professionnel de l'étudiant. Le dispositif est également complété par la proposition aux étudiants de travaux dirigés de soutien dans les disciplines où ils rencontrent plus de difficultés et la possibilité de s'adresser à un tuteur, étudiant plus avancé dans le cursus, capable d'apporter des réponses ou conseils de méthode sur des questions ponctuelles.

Ce dispositif inauguré à la rentrée 2008 a été favorablement accueilli par les étudiants qui ont tout particulièrement apprécié de pouvoir bénéficier au début de leur cursus universitaire de l'écoute d'un enseignant dans le cadre d'un entretien individuel.